

# Association la Voix de l'Enfant Rural

## Rapport du commissaire aux Comptes 2019



Kamel El Abed

*Membre de la compagnie des comptables de la Tunisie (N°1550)*

Médenine, Le 26/02/2019

**« La voix de l'Enfant Rural »**

Association publié au JORT N°83 le 12/07/2011



## Chers les adhérents de l'association « La voix de l'Enfant Rural »

**01.** En exécution de la mission de commissariat aux comptes de l'association La voix de l'Enfant Rural qui nous a été confiée par votre assemblée générale tenue le 31 Mars 2018, nous avons examiné les états financiers de ladite association pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, tels que annexés au présent rapport.

**02.** Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance. Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas des anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

**03.** Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2019 font apparaître un résultat positif de **180.219,663 DT.**  
Etant précisé, qu'en application des dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « La voix de l'Enfant Rural » est passé à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 d'une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses) à une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 Septembre 1996.

**04.** Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019.

Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019.

**Opinion sur les états financiers :**

**06.** Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'association « La Voix de l'Enfant rural » arrêtés au 31 Décembre 2019, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'association et du résultat des opérations de l'exercice.

**05.** Par ailleurs, et sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous tenons à vous rappeler que contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi N°88-2011 se rapportant aux opérations financières dont la valeur est supérieur à 500 DT, l'association « La Voix de l'Enfant Rural » procède au règlement des opérations dont la valeur dépasse 500 DT par virement ou par chèque.

Association la Voix de l'Enfant Rural  
Imm. Ibn Arafat Route Tataouine  
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي  
عمارة ابن عرفة طريق تطاوين  
1213774G/N/N/000

**التقرير المالي (Rapport financier)**

		2019		
Solde départ	Banque	11 380,506	بنك	رصيد الإبتدائي
	Caisse	100,000	الخزينة	
Recettes	Adhésions	300,000	إشتراكات	المداخيل
	Produit d'activité	20 587,757	نتائج أنشطة	
	Subventions	254 124,354	منح	
Dépenses	Dep. Gestion	9 212,700	مصاريف التصريف	المصاريف
	Dep. Projets	108 500,425	مصاريف المشاريع	
Solde fin.	Banque	180 119,492	بنك	الرصيد المتبقي
	Caisse	100,000	الخزينة	
A paier	Chq en cir.	11 340,000	صكوك للسحب	دفعوات متخلدة
	Autres	0,000	أخرى	
A recevoir		5 162,000		مداخيل متخلدة

 



Fait à Médenine, le 26 Février 2020.

Association la Voix de L'Enfant Rural  
Imm.Ibn Arafa Route Tataouine  
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي  
عمارة ابن عرفة طريق تطاوين  
1213774G/N/N/000

## التقرير المالي (Rapport financier)

Dépenses	2019	بيان المصاريف
Frais de gestion (ass. Compta)	980,000	مصاريف التصرف
Frais postaux	142,100	مصاريف بريدية
Téléphone,Fax,Internet	1 169,000	الهاتف و الفاكس و الانترنت
Electricité, Eau	285,500	الكهرباء و الماء
Fournitures de bureau	1 064,900	أدوات مكتبية
Equipement et réparation	485,000	تجهيزات صيانة و تعهد
Produit d'entretien	362,500	مواد تنظيف
Location	3 000,000	كراء
Publicité	491,000	إشهار
Transport	620,000	التنقلات
Frais financiers	271,000	مصاريف مالية
Frais de nourriture	341,700	المصاريف المختلفة
<b>Total</b>	<b>9 212,700</b>	<b>المجموع</b>

## Liste de projets

Projet (Bailleur de fond)	Recettes	Dépenses
Fi9 up & Living peace	23 912,000	20 067,000
Gender Bender	21 918,000	22 163,000
Cartable scolaire	410,000	2 420,000
Genre & éducation	13 272,080	12 295,000
Elections . Com	36 518,000	35 327,300
Progress Migration	18 895,000	9 511,000
Label' Zik	0,000	6 717,125
E-Learning for youth empowerment	139 199,274	0
<b>Total</b>	<b>254 124,354</b>	<b>108 500,425</b>

 

## Notes sur les conventions comptables (Exercice clos le 31 Décembre 2019)



Cette note fait état des conventions et méthodes comptables adoptées par l'association « La Voix de l'Enfant Rural » pour l'établissement de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019.

### Présentation de l'association

L'association « La voix de l'Enfant Rural » a été créée le 28 Mars 2011 de type générale avec un but non lucratif qui consiste à défendre les droits de l'enfant et inciter la jeunesse à intégrer à la vie associative et amplifier leur engagement citoyen.

La constitution de l'association a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°83 du 12/07/2011. L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations ainsi que par ses statuts et son règlement intérieur.

L'association est dirigée par un comité de direction de 8 membres composé des membres suivants comme mentionné lors de dernier assemblé général du 30 Mars 2019 :

**Président** : Mr. Anis Saada

**Vice-président** : Mr. Houcine Youssfi

**Sécrétaire général** : Mr. Sahbi Ben Amara

**Trésorier** : Mr. Tark Belghith

**Responsable pôle education** : Mme. Sabria Kdiss

**Responsable pôle Economie Sociale** : Mlle. Lamia Ajala

**Responsable pôle jeunesse** : Mr. Béchir Mars

**Responsable d'appui** : Mr. Marwan Ben Fraj

Les états financiers de l'association sont libellés en dinars tunisien et arrêtés au 31 Décembre chaque année.

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle Autorisé.



## Charges

Selon les activités de l'année 2019, les dépenses de l'association s'élèvent à un montant de **117.713,125 DT** qui correspond aux emplois suivants :

- Dépenses d'exploitation : **9.212,700 DT**
- Subventions d'exploitation : **108.500,425 DT**

## Produits

Au cours de l'année 2019, les recettes de l'association s'élèvent à **275.012,111 DT**. Elles s'expliquent par les ressources suivantes :

Cotisations : **300 DT** correspond à la cotisation de 30 membres en 2019.

Produits d'activités : **20587.757 DT** correspond aux frais de participation aux échanges des jeunes, service volontaire européen et don en nature.

Subventions d'exploitation : **254.124,354 DT** correspondent au total de subventions d'exploitation allouée à l'association suite aux appels à projets.

## Résultat de l'exercice 2019 :

L'association clôture son exercice 2019 avec un compte créditeur de **180.219,492 DT** reparté comme suit :

Compte postale : **180.199,492 DT**

Caisse : **100,000 DT**



## Association la Voix de l'Enfant Rural

3e étage immeuble IBN ARAFA route Tataouine Médenine

Site: [www.aver-tunisie.com](http://www.aver-tunisie.com)

Fb: association la voix de l'enfant rural

Email: [voixdenfantrural@yahoo.fr](mailto:voixdenfantrural@yahoo.fr)

Tel: (+216) 75 647 594

